

X47 Événements nommés

Renseignements généraux

- 147 Vedette - Événement nommé (NR)
 447 Rappel de renvoi « voir » - Événement nommé (R)
 547 Rappel de renvoi « voir aussi » - Événement nommé (R)
 747 Liaison des vedettes établies - Événement nommé (R)

INDICATEURS

Premier indicateur

Non défini

∅ Non défini

Second indicateur

147 / 447 / 547 - Non défini

∅ Non défini

747 - Thésaurus

- 0 Vedettes-matière de la Bibliothèque du Congrès (LCSH)
 1 Vedettes-matière de la LC pour la littérature jeunesse
 2 Vedettes-matière de la NLM (MeSH)
 3 Fichier d'autorité de vedettes-matière de la NAL
 4 Source non précisée
 5 Vedettes-matière canadiennes (CSH)
 6 Répertoire de vedettes-matière (RVM)
 7 Source indiquée dans la sous-zone ‡2

CODES DE SOUS-ZONES

Partie principale du terme

- ‡a Événements nommés (NR)
 ‡c Localisation de l'évènement nommé (R)
 ‡d Date de l'évènement nommé (NR)
 ‡g Renseignements divers (R)

Partie des subdivisions de la vedette-matière

- ‡v Subdivision de forme (R)
 ‡x Subdivision générale (R)
 ‡y Subdivision chronologique (R)
 ‡z Subdivision géographique (R)

Sous-zones de rappel et de liaison

- ‡i Information sur la relation (R) [447 / 547 / 747]
 ‡w Sous-zone de contrôle (NR) [447 / 547 / 747]
 ‡0 Numéro normalisé ou de contrôle de la notice d'autorité (R) [547 / 747]
 ‡1 URI de l'objet du monde réel (R) [547 / 747]
 ‡2 Source de la vedette ou du terme (NR) [747]
 ‡4 Relation (R) [447 / 547 / 747]
 ‡5 Institution à laquelle s'applique la zone (R) [447 / 547 / 747]
 ‡6 Liaison (NR)
 ‡8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

Les désignateurs de contenu identifient les sous-éléments présents dans les vedettes de termes chronologiques établis selon les règles généralement reconnues de construction de thésaurus, par exemple, le *Faceted Application of Subject Terminology* (FAST). Les événements nommés sont ceux qui ne peuvent pas être considérés comme des agents responsables, p. ex., les batailles, les séismes, les famines, les crises financières, les incendies, les ouragans, les émeutes, les grèves, les éruptions volcaniques, les guerres, etc.

Les événements nommés qui peuvent être considérés comme des agents responsables, tels que les réunions ou les conférences, aussi bien que les compétitions sportives, les compétitions, les expéditions, les expositions, les foires, les festivals, les événements sportifs, les tournois, etc., sont enregistrés dans la zone X11 - Noms de réunions.

Seuls les désignateurs de contenu d'application générale sont décrits intégralement dans cette section. Les sections *Rappel et renvois - Renseignements généraux*, pour les zones 447 et 547, et *7XX Liaison de*

X47

vedettes - Renseignements généraux, pour la zone 747, renferment les descriptions de quelques désignateurs de contenu concernant des directives particulières à certaines zones.

■ INDICATEURS

■ Premier indicateur - Non défini

La position du premier indicateur n'est pas définie et renferme un blanc ().

■ Second indicateur

La position du second indicateur n'est pas définie pour les zones 147, 447 et 547 et renferme un blanc (). La position du second indicateur pour la zone 747 contient l'une des valeurs décrites dans la section *7XX Liaison des vedettes – Renseignements généraux*.

■ CODES DE SOUS-ZONES

‡a - Événement nommé

Nom d'un événement qui ne peut être considéré comme un agent responsable.

147 ‡aÉruption du Vésuve‡c(Italie :‡d79)

‡c - Localisation de l'évènement nommé

Nom du lieu ou nom de l'organisme où l'évènement nommé a eu lieu. La sous-zone ‡c peut être répétée dans les cas de lieux multiples adjacents.

447 ‡aBataille d'Andrinople‡c(Edirne, Turquie :‡d378)

‡d - Date de l'évènement nommé

Date ou période de temps associée à un événement nommé.

547 ‡aGuerre civile américaine‡d(1861-1865)

‡g - Renseignements divers

Cette sous-zone renferme des données qui ne conviennent à aucune sous-zone en particulier.

‡i - Information sur la relation [447 / 547 / 747]

Désignation d'une relation qui existe entre l'entité dans une zone 447, 547 ou 747 et celle dans la zone 1XX de la notice, ou expression d'instruction de renvoi. L'expression peut être générée par le système dans les zones 447 et 547 à partir de l'étiquette de la zone ou des codes définis pour la sous-zone ‡w (Sous-zone de contrôle). La sous-zone ‡i ne convient qu'aux zones 447, 547 et 747. Les lignes directrices pour l'application de la sous-zone ‡i dans les zones 447 et 547 sont décrites dans la section *Rappels et renvois - Renseignements généraux*, tandis que celles pour la zone 747 sont décrites dans la section *7XX Liaisons des vedettes – Renseignements généraux*.

‡v - Subdivision de forme

Cette sous-zone désigne le type ou le genre de matériel selon la définition du thésaurus utilisé. La sous-zone ‡v doit être utilisée dans les zones X47 seulement si une subdivision de forme est ajoutée à une vedette principale pour former une vedette-matière étendue.

‡w - Sous-zone de contrôle [447 / 547 / 747]

Cette sous-zone renferme des codes dans au moins une position de caractère définie afin de contrôler l'affichage de renseignements et de préciser les liens, les restrictions et le statut. Il convient d'utiliser la sous-zone ‡w seulement dans les zones 447, 547 et 747. La section *Rappels et renvois – Renseignements généraux* renferme les définitions des positions de caractère ainsi que les lignes directrices pour l'application des codes définis dans la sous-zone

‡w dans les zones 447 et 547. La section *7XX Liaison des vedettes – Renseignements généraux* renferme les définitions des positions de caractère et les lignes directrices pour la zone 747.

‡x - Subdivision générale

Cette sous-zone renferme une subdivision de sujet qui ne peut être placée dans une sous-zone ‡v (Subdivision de forme), ‡y (Subdivision chronologique) ou ‡z (Subdivision géographique). La sous-zone ‡x doit être utilisée seulement dans les zones X47 lorsqu'une subdivision générale de nom commun est ajoutée à une vedette principale pour former une vedette-matière étendue.

‡y - Subdivision chronologique

Cette sous-zone renferme une subdivision de sujet qui représente une période de temps. La sous-zone ‡y doit être utilisée seulement dans les zones X47 lorsqu'une subdivision de sujet chronologique est ajoutée à une vedette principale pour former une vedette étendue.

‡z - Subdivision géographique

Cette sous-zone renferme une subdivision de sujet géographique. Elle doit être utilisée seulement dans les zones X47 lorsqu'une subdivision de sujet géographique est ajoutée à un terme principal pour former une vedette-matière étendue.

‡0 - Numéro normalisé ou de contrôle de la notice d'autorité [547 / 747]

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

‡1 - URI de l'objet du monde réel [547 / 747]

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

‡2 - Source de la vedette ou du terme [747]

Cette sous-zone renferme un code qui identifie la source de la vedette ou du terme lorsque la position du second indicateur est identifiée par la valeur « 7 ». La sous-zone ‡2 ne convient qu'à la zone 747. La section *7XX Liaison des vedettes – Renseignements généraux* renferme les lignes directrices pour l'application de cette sous-zone.

‡4 - Relation [447 / 547 / 747]

Code ou URI qui spécifie la relation entre l'entité décrite dans la notice et l'entité mentionnée dans la zone. Les lignes directrices pour l'application de la sous-zone ‡4 dans les zones 447 et 547 sont décrites dans la section *Rappels et renvois – Renseignements généraux*, tandis que celles pour la zone 747 sont décrites dans la section *7XX Liaisons des vedettes – Renseignements généraux*.

‡5 - Institution à laquelle s'applique la zone [447 / 547 / 747]

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

‡6 - Liaison

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

‡8 - Numéro de liaison de zone et de séquence

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

Ponctuation

La ponctuation des sous-éléments d'une vedette est généralement prescrite par les règles du système de vedettes-matière/thésaurus. Ces conventions d'entrée des données servent à préciser

X47

les pratiques de ponctuation MARC. Il n'y a pas de signe de ponctuation à la fin d'une zone X47, à moins que le dernier mot de la zone soit une abréviation, une initiale ou une lettre, ou une donnée se terminant par un signe de ponctuation.

Espacement

Les sigles, les initiales et les abréviations ne comportent aucune espace. Si une abréviation est composée de plus d'un terme de plusieurs lettres alors une espace est insérée entre les deux termes. Une date ouverte se termine par une espace lorsqu'elle est suivie par une subdivision de sujet.

Constante d'affichage

- *[tiret associé au contenu des sous-zones †v, †x, †y ou †z]*

Une notice MARC ne comprend pas le tiret (-) précédant une subdivision dans une vedette-matière étendue. Le tiret peut être généré en tant que constante d'affichage associée au contenu des sous-zones †v, †x, †y et †z.

HISTORIQUE DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

Zone X47 - Événements nommés - Renseignements généraux [NOUVEAU, 2016]

Codes de sous-zones

†1 - URI de l'objet du monde réel [547 / 747] [NOUVEAU, 2017]

†4 - Code de relation [447 / 547 / 747] [RENOMMÉ, 2017] [REDÉFINI, 2017]

La sous-zone †4 a été renommée et redéfinie afin de permettre l'enregistrement d'URI de relation en plus de codes MARC et non issus du MARC.